



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Sécurisation de la maison d'arrêt de Douai

Question écrite n° 14896

### Texte de la question

M. Thibaut François appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la sécurisation aux abords de la maison d'arrêt de Douai. De nombreux articles de presse relatent les difficultés de sécurisation des abords de la maison d'arrêt de Douai. En effet, des proches de détenus livrent, en toute impunité, une grande diversité d'objets tels que des téléphones, de la drogue ou encore de l'alcool, générant un trafic illégal presque quotidien. Ce trafic est également perturbant pour le voisinage. Deux modes de livraison sont privilégiés : la livraison par lancé au-delà du filet de sécurité ou la livraison par drone le soir, indétectable en raison des lumières. Cependant, avec l'équipement actuel de sécurisation de la prison et les moyens financiers disponibles, il est presque impossible d'endiguer ce phénomène. De plus, la problématique est d'autant plus importante car elle s'étend aux riverains. Les proches des détenus s'introduisent dans leurs jardins, situés aux abords de la prison afin d'effectuer les livraisons, menaçant ainsi la sécurité locale. Malgré un nombre conséquent d'articles de presse, aucune solution efficace n'a été mise en place. Ce fléau en pleine explosion n'est pas un cas isolé et touche la majorité des prisons françaises. Il lui demande de doter la maison d'arrêt de Douai de matériels de protection afin de sécuriser ses abords et de protéger les riverains.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thibaut François](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14896

**Rubrique :** Lieux de privation de liberté

**Ministère interrogé :** [Justice](#)

**Ministère attributaire :** [Justice](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 février 2024](#), page 760

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)